

Cépet

le magazine



- 3 **Municipalité**
- 4 **Bâtiments communaux et Voirie**
- 5 **Finances et environnement**
- 6 **Urbanisme**
- 7 **Vie scolaire • Enfance Jeunesse**
- 9 **Associations, communication, vie locale**
- 11 **En direct des associations**
- 15 **Infos pratiques**

Édito



Chères Cépétaises,
Chers Cépétais,

Le printemps a été marqué par le vote du budget communal. Malgré un contexte difficile, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour l'année 2017 afin de ne pas rajouter une charge complémentaire à nos administrés.

Vous le lirez dans les pages qui suivent : notre village bouge, évolue et plusieurs projets ont abouti.

La modification du PLU, le bâtiment dédié aux activités périscolaires qui sera opérationnel pour la rentrée scolaire, les deux aires de jeux pour les enfants.

Diverses manifestations ont marqué la vie de notre village : le carnaval, les deux vide-greniers, des représentations théâtrales, le festival jeunesse, la fête de la musique et les kermesses de l'école et de l'ALAE.

D'autres événements sont programmés pour les mois à venir : les festivités gourmandes, le forum des associations, la fête du village, l'exposition automnale, etc. Ces événements sont l'occasion de se ren-

contrer et de partager et ils contribuent à la qualité de vie de notre village.

Les élus et moi-même tenons à remercier tous les bénévoles de nos associations pour ces moments de convivialité, mais également les personnels, communal et communautaire, qui s'investissent à nos côtés pour un service public de qualité.

Au nom de tous les élus, je vous souhaite, un bel été, et de bonnes vacances.

Didier MIQUEL

VOS CONTACTS

Pour joindre le maire, les adjoints et les conseillers, veuillez contacter le 05 61 09 53 76 ou envoyez un courriel aux adresses ci-dessous :

- Mairie : mairie.cepet@wanadoo.fr
- Associations/Vie locale/Communication : commission-associations.cepet@orange.fr
- Urbanisme/PLU : commission-urbanisme.cepet@orange.fr
- Finances/Environnement : commission-finances.cepet@orange.fr
- Vie scolaire/Affaires sociales/Enfance Jeunesse : commission-scolaire.cepet@orange.fr
- Bâtiments Communaux/Voirie : commission-batiments.cepet@orange.fr



Un air nouveau a soufflé sur Cépet en ce début de printemps 2017

De nouvelles plantations pour le service technique

Après la maison des associations où trônent désormais deux cyprès entourés d'arbustes, le service technique a installé de magnifiques jardinières sur la nouvelle rampe d'accès à la mairie.

A l'automne, les plantations continueront dans le jardin situé en face de la salle des fêtes. Sur la photo, en pleine action, les agents Pierre Zanette, Didier Tubia et Bruna Laporte (de gauche à droite).



Les aires de jeux ont été ouvertes durant les vacances de printemps à la grande joie des enfants et des parents, très impatients de pouvoir en profiter.

Les nouvelles aires de jeux



Pour la sécurité des enfants, la propreté des lieux et pour la préservation du sol souple des aires de jeux, celles-ci ont été clôturées.

Des bancs ont également été mis en place tout autour, ce qui en fait un lieu convivial de rencontre entre parents.



Règles de bonne conduite : le sol étant plastifié pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous rappelons aux enfants et aux parents qu'il est **strictement interdit de faire du vélo ou de la moto, de pique-niquer ou de fumer sur les aires de jeux.**

En effet, peu de temps après l'installation des jeux, l'aire destinée aux grands a dû être fermée quelques jours pour des réparations, suite à des dégradations occasionnées par des béquilles de vélos, de moto ou autres.

Merci !!

Un grand MERCI à ce trio féminin qui a contribué à l'enseignement et l'épanouissement des enfants du village !



Mesdames Suzanne Laynat, Martine Ragot, Agnès Denis



Sécurité et travaux

- Dans le cadre de la sécurisation de la RD20, vous avez certainement remarqué l'installation de panneaux lumineux « limitation 50km/h » sur la route de Labastide-Saint-Sernin. A celle-ci, viendra s'ajouter prochainement une signalisation au sol afin d'interdire le dépassement dans l'agglomération.
- Un ralentisseur sera positionné au niveau du rond-point Claude Nougaro (face salle des fêtes), afin de diminuer la vitesse en amont du rond-point et de mieux protéger le passage piétons.
- Deux ralentisseurs seront créés chemin Tucol
- L'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public dans le centre du village ont été effectués. Une modernisation de l'éclairage, route de Labastide-Saint-Sernin, est programmée pour le deuxième semestre 2017. Ces opérations subventionnées à 80% par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne, permettront une économie d'énergie estimée à 67%.

Construction d'un nouveau centre d'accueil



Compte tenu de l'accroissement de la population et du nombre d'enfants inscrits à l'école, la capacité d'accueil du centre ALAE s'est révélée insuffisante. La construction d'un nouveau centre d'accueil pour les enfants était donc urgente et indispensable pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Après 6 mois de travaux, le nouveau centre pour accueillir les enfants dans le temps périscolaire, est opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire.

Ce nouveau bâtiment de 300m² est organisé par structures, celle des maternelles et celle des primaires sont séparées par une cloison coulissante qui pourra être ouverte lors de manifestations ou d'événements en commun.

Les enfants évolueront selon leur âge dans l'une ou l'autre des structures. Ils bénéficieront ainsi d'un cadre parfaitement adapté, avec salle de sieste pour les petits et toilettes à leur taille ; coin bibliothèque et toilettes pour les grands.

Une infirmerie a également été prévue ainsi qu'un bureau pour les directrices des centres ALAE et ALSH.



Le bâtiment actuel permettra, entre autres, l'agrandissement de la cantine, également

indispensable compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits.

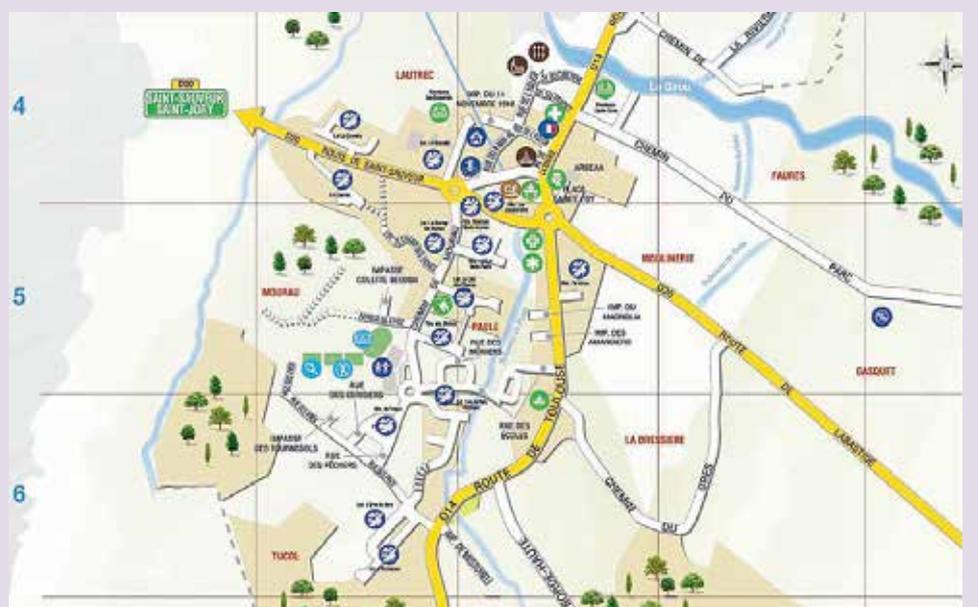
Pour découvrir cette nouvelle structure, une journée Portes Ouvertes est organisée le 9 septembre, à compter de 10H.

Nouveau plan de ville

Le plan, situé devant la boulangerie, a été mis à jour. Il permet de visualiser le village et la situation des nouveaux lotissements.

Vous y découvrirez certains nouveaux noms de rue mais à la date de la réalisation, certains noms n'étaient pas encore établis et notamment les ronds-points qui ont dû être nommés. Ainsi nous avons maintenant 3 ronds-points :

Rond-point du relais (près de la pharmacie), rond-point Claude Nougaro (près de la salle des fêtes), Rond-point de l'Occitanie (près de l'école).



Budget

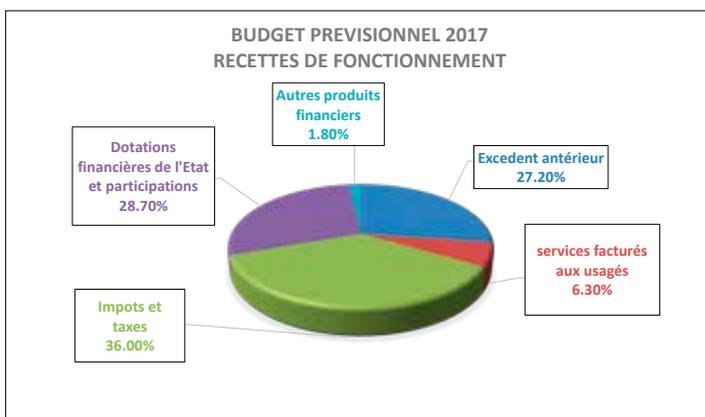
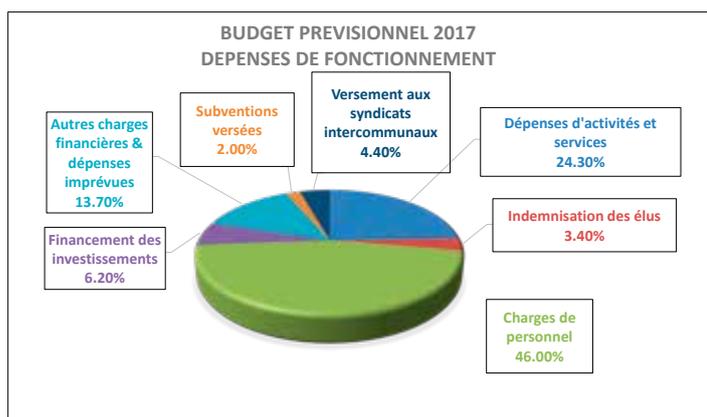
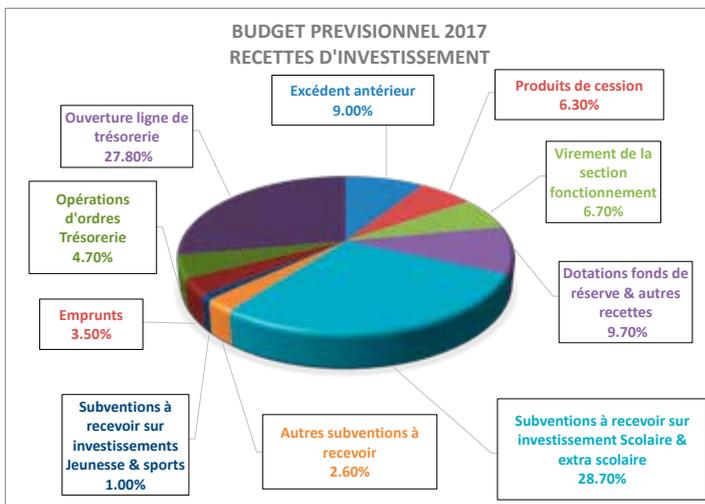
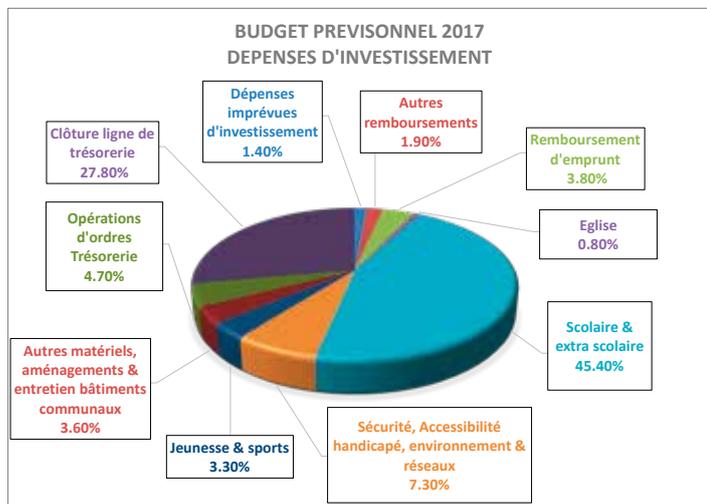


Cette année encore, le désengagement de l'État, au travers des diminutions des dotations globales de fonctionnement, impacte lourdement les budgets prévisionnels de la commune.

Courant 2017, nous finaliserons les investissements indispensables pour maintenir un service de qualité sur la commune, pour **un montant prévisionnel d'investissements de 1 436 883 €**. Le Conseil Municipal, lors de la séance du 6 avril 2017, a voté le budget prévisionnel de **fonctionnement pour un montant de 1 553 296 €, sans aucune majoration de taxes pour 2017**.

La construction de l'ALAE représente un poste important pour la Commune et d'autres projets doivent voir le jour.

Pendant, compte tenu des diminutions des dotations et des incertitudes actuelles sur le devenir de la taxe d'habitation, nous devons définir les priorités et établir, autant que possible, un plan d'investissements compatible avec les besoins et les ressources de la commune.



Modification du PLU

Le 13 juin 2017, après environ une année de travail, le conseil municipal a voté et validé à l'unanimité la modification du PLU de notre commune.

En effet, compte tenu de la création de nouveaux lotissements et de l'impact de la loi ALUR sur la densification, il était impératif de limiter le plus rapidement possible le nombre de constructions.

Pour maîtriser au mieux l'urbanisation du village, nous avons donc procédé à une modification du PLU.

Nous avons profité de cette modification pour ajuster le zonage graphique, mettre aux normes le règlement, tout en ayant un double objectif d'harmonisation et de simplification.

Nous avons également jugé important de clarifier le règlement à l'aide de schémas et de définitions claires et précises.

Notre approche était simple : avoir des secteurs de moins en moins dense (surfaces et hauteurs) au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre du cœur du village.



Notre territoire communal comporte donc 5 zones :

Trois zones urbaines Ux :

- **la zone UA**, à la jonction des voiries départementales RD14 et RD20. Cette zone constitue le centre historique du village dont la vocation est destinée à recevoir des constructions à usage d'habitation, des commerces et services de proximité. On y trouve la place du village, la Mairie, la Chapelle ...

C'est la zone la plus dense, l'emprise au sol ne doit pas excéder 50% sur les terrains desservis par le réseau d'assainissement collectif et 30% dans le cas contraire et au moins 20% de la superficie de la parcelle doit être en pleine terre.

- **la zone UB** correspond aux extensions de l'agglomération autour du village historique ; extensions qui se sont faites essentiellement sous la forme de lotissements. On y retrouve également la salle polyvalente, la maison des associations, l'école maternelle et primaire, les infrastructures sportives, quelques commerces et services, maisons de retraite, un centre d'accueil pour personnes en situation d'handicap, l'ancien château du village... ainsi que des espaces boisés classés.

C'est une zone moyennement dense, l'emprise au sol ne doit pas excéder 25% sur les terrains desservis par le réseau d'assainissement collectif et 12.5% dans le cas contraire et au moins 30% de la superficie de la parcelle doit être en pleine terre.

- **la zone UC et ses sous-secteurs UCa et UCb** correspondent à un secteur d'habitat pavillonnaire en diffus ou en lotissement « clairsemé », en secteurs boisés et protégés soumis au risque de feu de forêt. Le secteur UCa du lotissement Esclassans est desservi dans son ensemble par le réseau public d'assainissement, ce qui n'est pas le cas sur le reste du territoire des secteurs UCa et UCb. Zone peu desservie par l'assainissement collectif. Ce sont les secteurs urbains les moins denses. En secteur UCa, l'emprise au sol

ne doit pas excéder 20% sur les terrains desservis par le réseau d'assainissement collectif et 10% dans le cas contraire et au moins 30% de la superficie de la parcelle doit être en pleine terre.

En secteur UCb, l'emprise au sol ne doit pas excéder 15% sur les terrains desservis par le réseau d'assainissement collectif et 10% dans le cas contraire et au moins 40% de la superficie de la parcelle doit être en pleine terre.

- **une zone d'urbanisation future fermée : AU0.**

Cette zone est non constructible en l'état actuel du PLU, elle comprend également des espaces boisés classés.

- **une zone agricole : A**

Il s'agit d'une zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Une grande partie de cette zone est exploitée, une autre partie comprend des secteurs boisés et protégés.

A la limite de Labastide-Saint-Sernin, on y retrouve la station d'épuration mutualisée entre les deux villages de Cépet et de Labastide-Saint-Sernin.

En plus d'exploitations agricoles et d'habitations en diffus, on y trouve quelques bâtisses remarquables : un mas, d'anciennes fermes...

Le règlement vise à assurer le maintien et favoriser l'exploitation agricole dans cette zone tout en permettant l'extension des habitations déjà existantes :

- l'extension d'une habitation existante doit être d'un maximum de 30% sans pouvoir dépasser une surface de plancher de 200m² de la construction existante.
- la création ou l'extension d'annexe ne doit pas dépasser 50m².

→ **Pour plus de précisions et pour afficher le plan de la zone graphique, nous vous invitons à consulter les documents officiels sur le site www.cepet.fr rubrique URBANISME.**

Fête des écoles

Avant le spectacle, la directrice de l'école, Agnès Denis, a souhaité la bienvenue aux parents et a fait partager sa vive émotion de quitter l'école et les enfants de Cépet.



Didier Miquel, également très ému, a salué le travail remarquable et l'enthousiasme communicatif d'Agnès. Il a exprimé tous les regrets de la Commune pour son départ et l'a remerciée pour sa collaboration constructive avec la Municipalité.

Un voyage en Occitanie, à la recherche du petit Cepeto, « un pitchoun, cap de mul » !

Sous la houlette des enseignants de l'école Belle Paule, les écoliers de Cépet ont offert à leurs parents un spectacle inédit qui les a fait voyager, dans le temps et dans l'espace.

Le spectacle raconte l'histoire d'un enfant disparu : Cepeto.

Sa mémé et ses cousins Paula et Augustin partent à sa recherche à travers notre région ; l'Occitanie, ses sites grandioses et son histoire parfois tourmentée.

De Toulouse aux arènes de Nîmes, en passant par Blagnac, le Canal du Midi, Carcassonne, Sète, le Pont du Gard et le Gers, les enfants ont découvert la région, son dynamisme très actuel mais aussi son histoire.

L'histoire de la région et ses sites emblématiques étaient déclinés visuellement à l'aide de photos devant lesquelles les enfants dansaient ou chantaient.

Rythmée par des musiques traditionnelles ou contemporaines, la recherche de Cepeto était ponctuée de nombreux mots en Occitan.

Le texte, teinté d'humour et de références historiques, la mise en scène originale, la musique, mais aussi la qualité des jeunes acteurs et danseurs, ont contribué à un spectacle de grande qualité.

Plus de 300 personnes ont pu apprécier ce spectacle ambitieux et créatif. Les forts applaudissements en disaient long sur l'enthousiasme des parents.



Augustin et Paula



La mémé de Cépeto



Le spectacle a été conçu et écrit par Mme Creste et Margaux sa fille, en partenariat avec les enseignants et les élèves. La mise en scène a été réalisée par les enseignants et la régie a été assurée par M^{me} Creste.

Félicitations à Madame Denis pour la coordination sans faille et à toutes et tous pour ce magnifique moment !



Monsieur Thierry Schiavi prendra la relève de Madame Agnès Denis, à la tête de l'école.

Nommé Directeur à compter de la rentrée prochaine, il a accepté de dévoiler quelques informations sur son parcours.

Précédemment enseignant à Garidech, il a souhaité accéder à un poste de direction et a demandé son affectation sur Cépet.

Ce n'est pas un hasard puisqu'il connaît bien le village (« et son bois ») et qu'il apprécie sa « taille humaine ».

Amateur de vélo mais aussi d'arts, d'environnement, d'histoire et de numérique, il a de nombreuses cordes à son arc et a mené de nombreux projets transversaux.

Nul doute que tous ces atouts l'aideront à faire face aux enjeux éducatifs et à fédérer tous les partenaires !

Kermesse de l'ALAE

L'ambiance festive et ensoleillée était au rendez-vous !

L'ALAE a renoué cette année avec la tradition des kermesses de fin d'année scolaire.

Son personnel a su fédérer de nombreux partenaires (élus, enfants, parents d'élèves, employés municipaux, sponsors, etc.) pour la réussite de cette manifestation.



De nombreux parents ont assisté avec leurs enfants à la kermesse en présence de M. le Maire, d'élus, de la directrice de l'école, des institutrices, des Atsem et bien sûr de tout le personnel de l'ALAE qui a organisé l'évènement avec enthousiasme.

De 18h à 19h30 de nombreux jeux ont été proposés pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Muni d'un passeport de jeux, les enfants ont pu découvrir les différents stands de la kermesse tenus par des animatrices de l'ALAE et des parents.

Mais, pas de fêtes sans barbes à papa, bonbons, popcorn et glaces à l'eau et les enfants les ont vraiment plébiscités !

Une tombola a également été organisée et beaucoup de lots ont pu être distribués grâce aux sponsors.

Après les discours et les remerciements, un buffet a été partagé style « auberge espagnole », moment très convivial apprécié par tous.

Tout au long de la soirée, la musique a été assurée par un parent d'élève et la fête a battu son plein jusque tard dans la soirée.

Cette manifestation a permis à toutes et à tous de passer un bon moment dans la joie, le partage et la bonne humeur.



Événements

Retour en images sur quelques événements du 1^{er} semestre 2017

Décembre

Spectacle de Noël le pour les enfants
avec Bubu le Clown



14 janvier

Voeux du maire, en présence de Michel Portes, représentant Madame Ghislaine Cabessut, Conseillère Départementale, Patrick Aussel, maire de Saint-Rustice, Michel Laynat, ex-maire de Cépet, Bertrand Sarrau, maire de Labastide-Saint-Sernin

29 janvier

Repas et spectacle pour les Aînés
avec le duo "Y'a de la voix"



11 mars

Théâtre « les santufayons »
organisé par Festi Cépet



Événements

Retour en images sur quelques événements du 1^{er} semestre 2017

19 mars 1962



Commémorations du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945

Avec l'association des anciens combattants.

19 mars 1962



8 mai 1945



22 avril

Le Carnaval, organisé par Festi Cépet (et ses abeilles !) avec la participation des Serpolets et de la maison de retraite Castel Girou.



21 juin

Fête de la Musique avec Anim'Cépet, Cépet Loisirs et Cépet Musique et Danse.





Exposition artistique

Appel à candidatures !

L'exposition artistique aura lieu du 23 au 27 novembre.

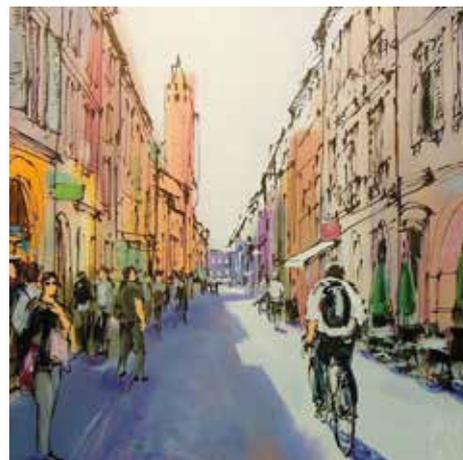
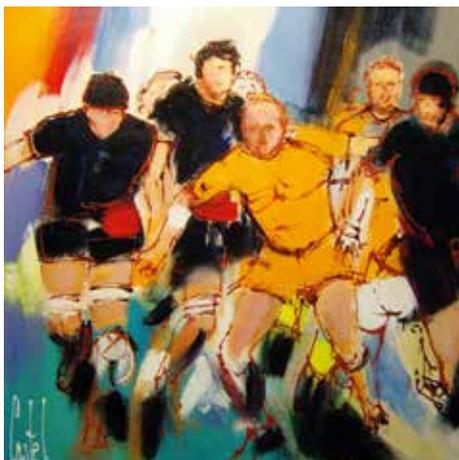
Vous êtes artiste ; en herbe, confirmé, amateur, professionnel, peintre, sculpteur ou autre créateur ?

N'hésitez pas à participer en demandant le bulletin d'inscription à la mairie ou en écrivant à :

commission-associations.cepet@orange.fr

Cette année, l'invité d'honneur sera Michel Castel dont vous découvrirez ici deux oeuvres : une rue de Toulouse et une certaine vision d'un sport local, le rugby.

➔ **Date limite d'inscription :**
30 septembre 2017



En direct des associations

Amicale des Aînés

Lors de la dernière Assemblée Générale, notre bureau s'est étoffé de 5 membres supplémentaires que nous avons accueillis avec plaisir, permettant ainsi une réflexion plus étendue dans nos actions et une aide logistique dans nos réalisations.

Le loto paella, (repas associé au mini-loto), la fête des mères et des pères, le repas d'été nous ont permis aussi de casser certaines habitudes avec des changements au niveau des traiteurs et animations.

Toute activité nécessite beaucoup d'énergie. Nous essayons de faire le maximum afin que nos adhérents trouvent une certaine convivialité au sein de notre association et sortent de leur isolement. Il est aussi nécessaire de faire l'effort de s'intégrer et de refuser ainsi toute exclusion dans la vie que leur apporte leur situation de retraité. Le devenir pour les jeunes retraités est important lorsque l'on prend de l'âge.

En tant que président, je remercie toutes les personnes qui oeuvrent pour le bien commun. Par notre bénévolat et l'aide de



nos institutions (Mairie, Conseil Général) nous apportons une petite pierre pour bâtir une communauté beaucoup plus solidaire. Nous rappelons aux adeptes de nos minilotos que, pour des raisons techniques, celui de septembre sera **exceptionnellement avancé au mardi 5 septembre**.

Le forum des associations aura lieu le dimanche 10 septembre : nous y serons pour

répondre à vos questions sur le fonctionnement des cours d'informatique gratuits, du bienfait de la gym Pilates adaptée aux aînés, du programme des activités actuelles et vous inciter ainsi à venir nous rejoindre. L'été est là ; nous souhaitons de bonnes vacances aux Cépétois et à tous nos adhérents.

Didier Buisson



Arts et culture de Cépet

Nouveaux ateliers pour les jeunes et les enfants !



L'Association Arts et Culture De Cépet : AACDC, propose à ses adhérents :

- Des cours d'aquarelle accompagnés par l'artiste peintre Isabelle Séruch-Capouillez.
- Des cours de peinture en techniques mixtes et à l'huile, et de pastels accompagnés par l'artiste peintre Alain Guichard.

- Des stages avec des artistes locaux.
- Des visites d'exposition et des conférences.

A la rentrée prochaine l'association proposera des ateliers d'arts plastiques pour des Jeunes, et des Enfants.

Ces ateliers seront organisés autour :

- De stages selon les inscriptions et de séances hebdomadaires, et seront animés par une plasticienne.

- De projets artistiques en lien avec la découverte d'un savoir-faire et de connaissances dans le domaine des arts qui stimuleront la créativité.

N'hésitez pas à prendre contact avec le bureau: 06 67 84 49 92

Martine Maury

Cépet Loisirs

Depuis 2006, les bénévoles de Cépet Loisirs ainsi que les intervenants souhaitent être au plus proche de leurs adhérents.

Différentes activités ont été proposées : des babys à l'âge adulte.

En mars 2017, le bureau de l'association a changé après avoir connu une stabilité avec cinq bénévoles qui se sont pleinement investies pendant près de 7 ans. Le nouveau bureau souhaite faire perdurer la longévité de Cépet Loisirs.

Véronique FIGEAC, membre d'honneur jusqu'à maintenant, a été à l'initiative de la création de l'association en 2006. Onze ans après, elle a plaisir de reprendre le flambeau en tant que présidente. Elle sera secondée par : Rose-Marie NOYA vice-présidente membre du bureau depuis sa création. Elles seront entourées par Sandrine STIVAL, trésorière, Myriam ADER, secrétaire et Fabienne ROUQUAT, vice-secrétaire.

Toutes pourront compter sur les membres du conseil d'administration, aujourd'hui inchangé, pour mener à bien les différents projets.

A la rentrée prochaine, l'association proposera les activités suivantes : **l'aquagym adultes et les cours de natation enfants** à partir de 4 ans sur différents créneaux horaires du lundi au vendredi. David, maître nageur, apportera son savoir et ses conseils pour votre bien être. Les cours seront réalisés à la piscine des Marronniers (ARSEEA).



Les **cours de news styles** reprendront à la maison des associations avec Laurie professeure diplômée qui vous encadrera, vous accueillera avec son dynamisme et vous fera partager sa passion de la danse. Une nouveauté en news styles, Laurie proposera des **cours de danse Baby à partir de 4 ans.**

Vous retrouverez l'activité **Zumba ados / adultes** à la salle des fêtes, un soir par semaine où dynamisme et bonne humeur seront garantis. Pour ceux et celles qui souhaiteraient vivre la Zumba plus calmement, Véronique vous proposera la **Sweet Zumba** à la maison des associations une fois par semaine. Au cours de l'année, différents stages pourront être envisagés pour répondre à vos demandes : natation, danse, zumba... Vous serez informé ultérieurement de ces futurs projets.

En fin d'année, il sera proposé aux adhérents adultes de l'association, une soirée

dans une ambiance conviviale, avant d'entrer dans la période estivale.

Comme chaque année, vous retrouverez l'équipe de Cépet Loisirs au Forum des associations, le dimanche 10 septembre, à la salle des fêtes de Cépet. Les bénévoles et les professeurs vous accueilleront avec plaisir, pour vous renseigner, vous conseiller et vous inscrire, dans le but d'entamer une année sous le signe de la détente et de la sportivité dans les meilleures conditions. Vous souhaitez nous rejoindre, ou avoir des renseignements complémentaires sur nos activités et nos événements, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mairie, ou nous écrire à cepet.loisirs@gmail.com.

Dans l'attente de vous retrouver parmi nous, nous vous souhaitons d'agréables vacances.

L'équipe de Cépet Loisirs



Cépet Musique et Danse

Le dimanche 30 avril marquait une nouvelle étape dans la vie de l'association Cépet Musique et Danse avec le spectacle de cette saison.

Afin de satisfaire toutes les demandes de ses adhérents, de leur famille et amis, l'association a dû mettre en place deux représentations.

Le spectacle de 15h mettait en scène les groupes jeunes de notre association, de la maternelle au CP pour la danse, ainsi que le groupe de chant ados.

Si à l'extérieur l'orage grondait, ce n'est qu'émotion, joie et plaisir qui envahissaient la salle pour le bonheur des parents, frères et grands-parents de nos petits danseurs et chanteurs.

A 20h, c'est un spectacle de plus de 2h que présentait l'association où des danses adultes des groupes de ragga et contemporain, ainsi que le groupe de CE/CM de

jeunes alternaient harmonieusement avec les chants de nos groupes adultes.

Non content de présenter 2 spectacles, notre professeur a aussi mis en scène de façon très harmonieuse, des tableaux mêlant danseurs et chanteurs sur scène.

L'association Guit'Art Connexion, partenaire pour l'occasion du spectacle de cette saison, nous a aussi fait le plaisir d'être présente pour accompagner nos chanteurs à la guitare.

Le spectacle a été par moment interrompu, non sans fou-rires, par un danseur en devenir (« Monsieur Cloclo »), qui doit toutefois encore travailler pour se produire dans les années futures.

Ce spectacle, interprété par la quasi-totalité de nos adhérents, toujours aussi ravis de

participer, démontre la bonne dynamique de notre association.

Les élèves de l'association se sont à nouveau retrouvés pour animer la fête de la musique en collaboration avec d'autres associations de la commune.

La première partie a été principalement animée par les différents groupes de danse de notre association, ainsi que par quelques chanteurs. La seconde partie de la soirée proposait un karaoké dansant et ce sont nos chanteurs qui ont principalement assuré le show jusqu'au bout de la nuit.

Le bureau de l'association
Cépet Musique et Danse

La boule cépetoise

Alain Giacomini, président de la boule cépetoise, entouré d'une partie de l'équipe, alors qu'ils cuisinaient pour le grand bonheur des participants au vide grenier du mois de Mai.



Tennis Club Cépetois



L'Association TENNIS CLUB CEPETOIS offre à ses adhérents 2 terrains éclairés en béton poreux pour la pratique du tennis en loisir, mais également en compétition.



► École de Tennis

L'École de Tennis accueille les enfants à partir de 4 ans (mini-tennis), le mercredi après-midi (hors vacances scolaires) à raison d'une heure de cours par groupe. Nous rappelons aux parents que le LEC assure le transfert des entre les terrains de tennis et le Centre de Loisirs de Cépet.

► Cours collectifs pour adultes

Pour la deuxième année, deux groupes d'adultes se sont retrouvés le mardi soir de 19 h à 21 h (hors vacances scolaires), ce qui leur a permis non seulement de se perfectionner mais aussi de faire connaissance et de jouer en loisir.



Comme tous les ans, la CARTE ÉTÉ valable du 1^{er} juin au 30 septembre 2017 est disponible.

Pour tout renseignement et inscription :
06 32 31 25 98
tennisclubcepetois@orange.fr

► Équipe masculine

Les équipes hommes sénior ont quant à elles disputé le Challenge Hermet et le Championnat des Pyrénées Caisse d'épargne et maintiennent leur niveau. Bravo à eux !

Pour les inscriptions pour la saison 2017/2018, nous vous donnons rendez-vous le jour du Forum des Associations.

En attendant de nous retrouver pour une nouvelle année sportive, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances !

Le bureau du Tennis

Théâtre : *Les planches à l'envers*

Rien ne sert de courir ... il faut partir à point !

Les vacances approchent et notre saison théâtrale s'achève... Cette année a été rythmée par la préparation de notre nouvelle pièce « *La Puce à l'oreille* » de Feydeau mais aussi par de nombreuses représentations de « *L'Amour Médecin* » de Molière et « *Cigalon* » de Marcel Pagnol.

Cette comédie en 3 actes, « un véritable feu d'artifice » rassemble tous les ingrédients du vaudeville (quiproquos, mensonges...)

Malgré notre motivation et notre travail assidu, notre nouveau spectacle a pris un léger retard.

Le 24 juin 2017, nous avons donc décidé de clôturer la saison en jouant « *Cigalon* » à Cépet (32^e représentation).

Mais, ce n'est que partie remise...

Nous vous donnons rendez-vous à la Salle des Fêtes : le Samedi 21 octobre 2017 à 20h30 pour la Première de « *La Puce à l'oreille* »

Alors, à vos agendas ... !

Bonnes vacances à tous et à très bientôt.

Jeanine Martinaud



Rencontre avec les opticiennes de Cépet



Il fallait oser et elles l'ont fait ! Créer un magasin d'optique à Cépet, à côté de la boulangerie !

Myriam Parra et Anaïs Faure vous accueillent dans une jolie boutique où elles proposent notamment des lunettes fabriquées en France, à un juste prix, avec une deuxième monture gratuite équipée de verres blancs ou solaires adaptés à vos besoins.

Leurs expériences complémentaires permettent d'offrir une compétence et un service de grande qualité. En effet, Myriam est un « des Meilleurs Ouvriers de France » en Optique Lunetterie et Anaïs, opticienne diplômée a travaillé auparavant dans la bijouterie et la gemmologie.

Très sensibles aux tendances actuelles, elles sont attentives au choix de leurs collections qui associent originalité et qualité mais elles sont aussi très soucieuses d'adapter les lunettes à la forme du visage de chacun. Elles proposent également des collections spécialement adaptées aux enfants.



Attirées par le tissu commercial environnant et par la proximité qu'offre un village comme Cépet, elles ont déjà convaincu de nombreux cépetois mais aussi des habitants de villages environnants, séduits par leur savoir-faire.

Alors, si vous avez besoin de lunettes, n'hésitez pas à leur rendre visite !

Une fleuriste sur le marché !

Vous voulez faire plaisir ou vous faire plaisir ? Allez voir Valérie Bellaila, elle est sur le marché depuis quelques mois et a déjà ses habitués.

Il faut dire que ces compositions sont quasiment sur-mesure, originales et créatives, et à des prix très attractifs !



Dispositif Ma commune ma santé

Grâce à la mise en place du dispositif « Ma Commune Ma Santé » de l'association ACTIOM, Cépet fait bénéficier à ses administrés, depuis 2 ans maintenant, d'une solution santé négociée à moindre coût et accessible à tous.

Elaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du pouvoir d'achat, elle a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, Ma Commune Ma Santé s'adapte à vos besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et des tarifs négociés.

Une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 20 Septembre 2017 à 18h30 à la salle annexe de la mairie.

Des permanences sont également prévues le vendredi 29 Septembre 2017 de 9h à 12h, le Jeudi 19 Octobre 2017 de 14h à 18h et le Jeudi 16 Novembre 2017 de 14h à 18h, dans la salle annexe de la mairie.

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous en appelant la mairie au 05 61 09 53 76 ou notre plateforme téléphonique au 05 64 10 00 48.

Egalement, vous pouvez appeler dès à présent le **05 64 10 00 48**, des conseillers spécialisés sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h et utiliser le Tarificateur sur notre site :

www.macommunemasante.org

